# EXPERIMENTATION INTER REGIONALE



Proposer une innovation organisationnelle et financière permettant le suivi à distance des patients sous anticancéreux oraux par des équipes hospitalières puis des professionnels de ville (pharmaciens d'officine essentiellement)

## **PORTEURS DU PROJET**



34 établissements de santé (représentant 45 sites), de toute nature juridique : 18 centres de lutte contre le cancer, 10 centres hospitaliers généraux, 3 centres hospitaliers et universitaires, 2 cliniques privées à but lucratif, 1 établissement de santé privé d'intérêt collectif autre

## **PARTENAIRE**

Conseil national de l'Ordre des pharmaciens

## **EXPERIMENTATEURS FRANCILIENS**

Instituts Curie et Gustave-Roussy, hôpitaux Saint-Louis, Saint-Antoine, Pitié-Salpêtrière, Cochin, Tenon, Georges-Pompidou (HEGP), René-Huguenin-Institut-Curie, Foch, Henri-Mondor



Autres régions : ARA, BFC, BRE, Corse, GE, HDF, NA, OCC, PDL, PACA



33 mois







France entière **14 855** patients



Publié au Journal officiel le **09/12/2020** 



FINANCEMENT PARTIELLEMENT SUBSTITUTIF ET COMPLÉMENTAIRE : forfait à la séquence par patient, avec 3 types de séquences







## MODÈLE ORGANISATIONNEL

#### Mots clés:

ville-hôpital, cancer, médicament, pharmacie, dispositif médical,

Le modèle permet un passage de relais progressif vers le pharmacien d'officine, dans le cadre d'un transfert de compétences. L'ambition est tout à la fois de garantir l'effectivité des traitements, de réduire les consommations de soins évitables et d'améliorer la qualité de vie du patient en favorisant son maintien à domicile.

Le parcours protocolisé fait l'objet d'une forfaitisation qui solidarise les acteurs de ville et l'équipe hospitalière, avec 3 séquences distinctes pour un épisode de 10 mois, permettant le retrait progressif de l'équipe hospitalière

- Séquence 1 = 1 mois : primo-prescription hospitalière, accompagnement éducatif, primo-dispensation, surveillance initiale
- Séquence 2 = 3 mois, renouvelable: renouvellement du traitement, Suivi du patient (observance, interaction, effets indésirables, coordination ville-hôpital)
- Séquence 3 = 6 mois renouvelables : uniquement pour les patients dont le traitement le permet, renouvellement du traitement, suivi du patient (observance, interaction, effets indésirables, coordination ville-hôpital)



## MODÈLE FINANCIER

Pour chaque séquence, et quelle qu'en soit la durée effective, deux niveaux de forfaits sont définis selon les éventuelles restrictions de dispensation des médicaments :

- une option dite A pour les médicaments éligibles à la dispensation en ville (pour les séquences 1 et 2) et à une prescription semestrielle (pour la séguence 3);
- une option dite B pour les médicaments sous réserve hospitalière et tout autre cas ne remplissant pas les conditions de l'option A.

Les différents forfaits sont répartis entre chaque structure ou professionnel.

- Forfait hospitalier
- Forfait pharmacien d'officine
- Forfait médecin traitant

Selon la séquence et selon l'option A ou B, des montants sont affectés à chacun des 3 forfaits.



## MISE EN ŒUVRE DE L'EXPÉRIMENTATION

Lancement de l'expérimentation au 2ème semestre 2021 Fin de l'expérimentation le 2ème semestre 2024 Dates prévisionnelles - Durée de 33 mois à compter de l'inclusion du premier patient